

## Programme ●

# Passer à l'acte et accompagner la mise en œuvre d'actions de rénovation sur les bâtiments

*Présentiel*

28 mars 2024 9h - 17h30

### Programme :

Mettre en place un projet, une stratégie d'efficacité énergétique

- Lancement
- Diagnostic
- Choix de la stratégie

De la phase étude (ACTEE) à la phase travaux

- Etudes et stratégie de rénovation
- Travaux
- Différents types de financement des travaux
- Accompagnement et suivi des travaux

### Intervenants :

Claire BEAUPERE  
*POUGET*

Alexis HERBET  
*POUGET*



# Fiche de renseignements

## Objectifs de la formation

La formation vise à appréhender la mise en place d'un projet de rénovation énergétique à travers l'exemple du SDIE. Vous aborderez les étapes du lancement d'un projet (identification des acteurs, collecte des données de la collectivité, analyse socio-démographique), le diagnostic énergétique, des usages et financier, ainsi que le choix de la stratégie d'un projet.

L'objectif de la formation est aussi de d'identifier et comprendre la phase amont qui comprend les études et l'établissement de la stratégie de rénovation, la phase de passage à l'acte, c'est-à-dire les travaux, la phase d'identification des types de financement des travaux et enfin, la phase d'accompagnement et suivi des travaux.

## Prérequis

Il n'y a pas de prérequis nécessaire pour la formation, elle concerne un public débutant sur la thématique.

## Durée

1 jour

## Modalités d'accès

Salle DUMAYET  
19 rue Cognac Jay  
75007 PARIS

## Méthode pédagogique

Présentation et questions de cours avec des mises en contexte et questions d'application.

## Modalités d'évaluation

Fiche d'évaluation de la satisfaction remise aux stagiaires à la fin de la formation.

## Personnels visés

L'action concerne un public ingénieur et/ou technicien.

## Animateurs / intervenants

Claire BEAUPERE *Pouget*

Alexis HERBET *Pouget*

## Nombre de participants max

12 participants

# Fiche de renseignements



## Date de la formation

28 mars 2024, de 9h - 17h30

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation si cela est possible. Pour formuler une telle demande, les stagiaires sont invités à se signaler en remplissant la case prévue à cet effet dans le bulletin d'inscription.

## Lieu

Salle DUMAYET

19 rue Cognac Jay - 75007 PARIS

## Tarifs

Les formations réalisées dans le cadre d'ACTEE sont 100% financées pour les économes de flux signataires de la charte du réseau - dans le respect des engagements de cette dernière. Cette formation est également ouverte aux membres de la communauté CARTE, dans les conditions définies par cette communauté CARTE.

## Contacts

### Référent

Hortense FOURNEL  
Coordinatrice du Pôle Animation & Réseaux  
h.fournel@fnccr.asso.fr

### L'équipe pédagogique

Noémie CARDOSO  
n.cardoso@fnccr.asso.fr

Lou HAUTBERGUE  
l.hautbergue@fnccr.asso.fr

Aurore GRUNENBERGER  
a.grunenberger@fnccr.asso.fr

Bulletin à retourner au plus tard **10 jours** avant la formation.

Afin de valider votre inscription, veuillez :

- Nous retourner, signé et daté, ce bulletin d'inscription à l'adresse suivante :  
[n.cardoso@fnccr.asso.fr](mailto:n.cardoso@fnccr.asso.fr)
- Compléter de lien suivant :  
[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uvUavvQEjoOf4iOwrb2nJ3klkQ\\_LjcrNllowSKJUuzQRURDM1QooxMoswTk1ONoFHN1hWT01VOUhBMSQlQCNoPWcu](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uvUavvQEjoOf4iOwrb2nJ3klkQ_LjcrNllowSKJUuzQRURDM1QooxMoswTk1ONoFHN1hWT01VOUhBMSQlQCNoPWcu)

## Modification, annulation de l'inscription

- En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par un autre économe de flux appartenant à la même collectivité ou au même groupement (un mail d'information devra être envoyé aux responsables de la formation).
- En cas d'absence non signalée suffisamment en amont, il est précisé que le stagiaire ne pourra pas être considéré comme prioritaire dans le cadre d'une inscription à une nouvelle session de formation.

## Remboursement des frais

Pour les formations en présentiel, remboursement possible à hauteur de 200 euros TTC par formation (train et hébergement uniquement sur présentation des justificatifs), indépendamment du nombre de jour. Cette possibilité est réservée aux économes de flux ACTEE.

**Je déclare accepter les conditions d'inscription**

Date :

Signature du participant (nom, prénom, signature)